

Compte rendu du conseil municipal du 08/09/2022



Adrien BERTRAND absent donne pouvoir à PM.
André CHAUVIN
Emmanuelle FOLCHER
Anaïs FRAUD, secrétaire de séance.
Pascale MATRAS.
Christine LAGRANGE

Geneviève MOULINS-DAUVILLIERS
Christian RIGAUD
Alain SCHOULZ
Peter VERBRUGGEN
Sébastien VITEAU, rédacteur du compte-rendu.

Ouverture de la séance à 20h05

ORDRE DU JOUR :

- 1-Approbation du précédent compte-rendu.
- 2-DELIBERATION pour la dotation forfaitaire à orientation voirie.
- 3-DELIBERATION devis Géovallée.
- 4-Ecole :WIFI
- 5-Demande acquisition d'une parcelle communale
- 6-Electrification PC
- 7-DM interconnexion eau
- 8-Décisions sur projets
- 9-Questions diverses.

Ajout des points suivants à la demande de Mme la Maire:

-Délibération à envoyer au département sur la longueur des chemins ruraux et communaux. (Point 2).
-Géo vallée devis chemin au Fuma/Lantheaume.(Point 3).

1-Approbation du précédent compte-rendu.

Au vote oui à l'unanimité.

2- Longueur des chemins ruraux DELIBERATION pour la dotation forfaitaire à orientation voirie.

Lecture du courrier du département demandant les chiffrages des longueurs des chemins ruraux(tous les 5 ans).
On note la disparition de certains chemins.

Chemins revêtus 0 mètre.

Autres voies : 20445 mètres. Conformément à la déclaration en préfecture.

Au vote pour la délibération oui à l'unanimité.

3-Géovallée, devis de piquetage. DELIBERATION.

Chemin le long du bâtiment agricole, suite à une réunion avec les riverains de la parcelle à déterminer il en ressort le souhait de piquer les limites afin de trouver son véritable emplacement. Devis de piquetage : 1650 ht.

Au vote pour le piquetage 1 abs 10 pour.

4-Ecole :WIFI DELIBERATION devis Crest informatique.

Crest informatique propose un devis pour la révision des bornes WIFI à l'école, Mr Pomaret est venu voir la zone « blanche à l'école » et son devis est de 244.17 € ht.

Mr Pomaret refuse de changer le photocopieur à la demande de la directrice car il estime qu'elle fonctionne très bien, il peut la nettoyer et l'entretenir à la demande. Au vote à l'unanimité oui pour l'installation du wifi.

5-Demande acquisition d'une parcelle communale

A la demande de R et M Amaudry qui souhaitent acquérir une parcelle quartier des Marais.
Au vote oui à l'unanimité, délibération à venir pour fixer un prix.

6-Electrification PC

Chèvrerie Kouba, 4005.78 € initialement (SDED), mais une modification tarifaire est à venir puisque les longueurs ne sont pas bonnes. En attente du nouveau tarif par le SDED.

Projet de renforcement ancienne maison Porcelli, le branchement est à étudier puisqu'il y a des tranchées à réaliser sur la départementale. Ils privilégient les câbles enterrés. Le conseil est d'accord.

7-DELIBERATION modificative dossier étude sécurisation AEP.

Modification de la délibération de début juillet : enlever du compte 2315 10200€, du compte 203 6000€ et les ajouter au compte 283 (16200€).

Au vote : oui à l'unanimité.

8-Décisions sur projets la traverse et les espaces publics à Talon.

Après la réunion de lundi dernier 5/09, quels sont nos choix et décisions ? Rentrer dans la phase Avant-Projet pour la Traverse et les Abords de l'école représente une dépense d'honoraires d' environ 10 000€ moins les subventions, mais sans AVP (avant-projet) nous ne pouvons pas avancer car les demandes définitives de subventions nécessitent de pouvoir présenter des devis. Réunion hier avec la Région qui exposait leurs financements à venir : pour la cantine (notre autre projet) ok puisque le projet concerne plusieurs communes pour un service mutualisé, et pour la Traverse et les Abords de l'école pas la bande de circulation mais le financement est possible pour les aménagements hors voirie.(Les deux projets : Sécurité routière/ mise aux normes de la cantine A supprimer ou préciser) . Au vote pour partir sur l'AVP du projet Traverse et Abords de l'école, pour pré-demande subvention Région avant le 15/10/22. Rien n'empêcherait de revoir l'ensemble des projets si les financements étaient impossibles. Le montant global (hors subventions) pour la Traverse et les abords de l'école est de 434000€ selon l'Etude préliminaire de l'Atelier du Tamier/NATURASCOP. Soit Honoraires de l'AVP (8.41% de la somme) 10950€. Au vote : oui à l'unanimité.

9-Questions diverses.

-Journée citoyenne le 15/10/22. Programme à faire lors du conseil d'octobre.

-Eau Mme Bard- Au remplacement du compteur, les employés CCVD ont constaté une fuite importante d'où la réclamation de Mme Bard concernant sa facture très élevée. L'absence d'historique puisque nouvellement propriétaire pose un souci pour un calcul d'éventuelle remise en vertu de la loi «Warsmann ».

-Fossés communaux.

Une campagne de nettoyage des fossés est prévue sur la commune.

Fin du conseil à 22h15.